

**De :** [Dubois, Véronique](#)  
**A :** ["energie@mink.net"](mailto:energie@mink.net)  
**Cc :** [Greffe](#); [Lis, Natalia](#)  
**Objet :** RE: R-4168-2021 - Demande de délai de dépôt de la preuve du RTIEÉ  
**Date :** 29 octobre 2021 13:03:36

---

Cher confrère,

La Régie de l'énergie (la Régie) a bien reçu votre demande visant une prolongation du délai visant le dépôt de la preuve du RTIEÉ dans le dossier mentionné en objet.

Compte tenu des circonstances invoquées, la Régie accepte de prolonger le délai et attendra donc la preuve du RTIEÉ au plus tard le 1er novembre 2021 à 12h.

Veuillez agréer, cher confrère, l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate  
Secrétaire de la Régie et responsable des communications  
Régie de l'énergie  
Place Victoria  
800, rue du Square-Victoria  
2e étage, bureau 2.55, C.P. 001  
Montréal (Québec) H4Z 1A2  
Téléphone : 514 873-3303  
[veronique.dubois@regie-energie.qc.ca](mailto:veronique.dubois@regie-energie.qc.ca)

#### AVIS DE CONFIDENTIALITÉ

La présente communication est destinée à l'usage exclusif de la personne ou de l'entité à qui elle est destinée. Son contenu peut être de nature confidentielle et protégée par la Loi. Toute autre personne qui la reçoit est, par les présentes, avisée qu'il est strictement interdit de la diffuser, la distribuer ou la reproduire en tout ou en partie. Elle est priée d'aviser immédiatement l'expéditeur par le retour d'un courrier électronique et de détruire le message original. Merci.